Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212200034-20251211-2025_32-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE D'AUCALEUC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
4 décembre 2025

Séance du 11 décembre 2025

Membres :
- En exercice : 13
- **Présents : 11**
- **Votants : 13**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe OLLIVIER, Maire.

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS, Samuel VERITÉ.

Absents représentés : Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN
Valérie GALLAND ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU

Secrétaire de séance : Jacques CHEVÉ

Délibération n°2025-32

Tarifs communaux à compter du 1er janvier 2026

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint en charge des finances, fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'actualisation des tarifs communaux pour l'année 2026.

Il précise que la commission finances du 3 décembre 2025 a proposé de :
- Maintenir les tarifs identiques à 2025 pour le cimetière
- Augmentation d'environ 5 % des tarifs de location de la salle polyvalente (liée notamment à la nouvelle facturation de la redevance spéciale pour la collecte des déchets)

Concession cimetière

Terrain

	2 m²	**4 m²**
30 ans	100 €	135 €
50 ans	145 €	200 €

Case columbarium

10 ans	170 €
20 ans	320 €
30 ans	480 €
50 ans	800 €

Cavurne

10 ans	50 €
20 ans	100 €
30 ans	150 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212200034-20251211-2025_32-DE

Location Salle Polyvalente

TYPE DE MANIFESTATION	UTILISATEURS		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations (1)	Particuliers	
REUNION VIN D'HONNEUR (SANS REPAS)	55 €	75 €	170 €
LOCATION JOURNEE AVEC REPAS (HORS WEEK-END)	140 €	175 €	365 €
LOCATION WEEK-END	250 €	300 €	500 €
JOUR COMPLEMENTAIRE	90 €	110 €	205 €

NB : Ces tarifs intègrent les fluides - (1) Les associations communales bénéficient d'une 1ère location gratuite

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs communaux précités à partir du 1er janvier 2026.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Pour copie conforme, le 17 décembre 2025,
Le Maire,
Christophe OLLIVIER,

Le secrétaire de séance,
Jacques CHEVÉ